

La « *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X* » est animée d'un esprit de secte

Par Monsieur J-P BONTEMPS



Il est caractéristique que les gens de la « *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X* », et particulièrement ses dirigeants, se permettent de choisir, parmi les textes ou discours émanant de ceux qu'ils reconnaissent comme réellement Papes, ce qui convient à leur sensibilité propre pour les retenir comme bons, et qu'ils rejettent comme étant mauvais ce qu'ils jugent tel.

En un mot, ils se font juges des Papes.

Rien que cette pratique – constante dans la « *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X* », notons-le – suffirait à la désigner comme une secte acatholique.

Cependant, s'ils se permettent de juger ainsi les Papes, ou plutôt ceux qu'ils affirment l'être, ils n'admettent en aucune manière que l'on puisse penser ou agir en conséquence, au sein de leur organisation, autrement que comme les responsables ont décidé de penser et de faire.

Il faut suivre comme un seul homme.

C'est pour cette raison qu'on été, pendant toute une période, évincés ceux qui refusaient de reconnaître comme formellement Papes celui qui promulgua les textes hérétiques du "concil[iabul]e vaticandoux" ni ceux qui, depuis, les appliques en les mettant en pratique dans leurs paroles et dans leurs actes.

Depuis, il est vrai, l'attitude des responsables de la « *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X* » s'est quelque peu adoucie, et ils finissent par admettre dans leurs rangs, à condition que cela ne soit pas trop public, les Prêtres qui célèbre la Messe dite « non una cum ». Surtout depuis les fameux sacres de 1988, et en raison du nombre toujours plus grand de ces Prêtres plus ou moins secrètement « non una cum » au sein de la « *Fraternité Sacerdotale*

Saint-Pie-X ».

C'est ainsi qu'ont été chassés les abbés BELMONT, GUÉPIN, GROSSIN, le R. P. GUÉRARD DES LAURIERS qui était professeur à Écône, dernièrement l'abbé ABRAHAMOVICZ sous un faux prétexte, en réalité pour le même motif que l'abbé MÉRAMO également expulsé tout récemment pour ne pas avoir caché ses sentiments à l'égard des pourparlers qui se profilent avec Rome.

Concernant ce dernier, il a été prétexté qu'après deux monitions, il avait été expulsé pour « rébellion et indiscipline ». Tout le monde connaît l'affaire. Je ne m'étends pas. Ce qui est néanmoins frappant, c'est que, dans la « *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X* », on peut se montrer rebelle et indiscipliné envers celui que l'on reconnaît comme vrai Pape en procédant à des Ordinations cléricales et Consécrations épiscopales contre sa volonté, mais que l'on ne peut surtout pas se montrer tel, ou du moins se laisser juger ainsi, à l'égard des supérieurs de la dite « *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X* » !

Et dites-moi voir si cette façon de procéder ne relève pas de l'esprit de secte...

Faudrait-il s'étonner que cela soit, quand on voit que la « *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X* » est déjà animé d'un esprit schismatique et d'un esprit hérétique ?

Certainement pas ! Et je le démontre ci-dessus.

C'est cet esprit de secte qui a conduit les gens de la « *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X* » à "faire des pieds et des mains" pour essayer de récupérer les chapelles de l'abbé MOURAUX à Nancy, du Curé de Steffenshausen (abbé SCHOONBROODT) en Belgique, du Père GAILLARD à Rennes, ou l'œuvre du R. P. VINSON, etc., etc..

C'est pourquoi, oui, la « *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X* » est vraiment animé d'un esprit de SECTE !